



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/02/2022

Référence
13_2022

Objet de la délibération
Achat d'une pompe à eau thermique

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	10

Date de la convocation
03/02/2022

Date d'affichage
03/02/2022

Vote
MAJORITE
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L' an 2022 et le 10 Février à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. VANZELLA Yoann à M. SONZOGNI Jean-Luc

Absent(s) : MM : CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Achat d'une pompe à eau thermique**

Afin de permettre le nettoyage des pompes de relevage et d'assurer un arrosage des fleurs sans utiliser l'eau de la commune, il est décidé de s'équiper d'une pompe à eau thermique, selon devis de la Société Rocha 712.24€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis et autorise de Maire à le signer pour accord.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Le : 10/02/2022

Et

Publication ou notification du :
03/02/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/02/2022
Le Maire
François DENEUX